



Bruxelles, le 13 juin 2007

## **Achèvement du marché intérieur des services postaux : vers un report de la date d'ouverture**

L'AMF, l'ADF, l'AMGVF, la FMVM et l'APVF saluent le vote du Comité des Régions sur la proposition de directive relative à l'achèvement du marché intérieur des services postaux. Cette institution représentant les collectivités territoriales au niveau européen s'est prononcée, le 6 juin, en faveur d'un report de trois ans de la date d'ouverture complète du secteur postal.

La Maison européenne des pouvoirs locaux français se félicite que les membres de la délégation française du Comité des Régions se soient mobilisés pour soutenir les amendements assurant le maintien des obligations de service universel et prévoyant une transition avant l'ouverture du marché en 2012. Ce report devrait permettre à la Commission de présenter une étude évaluant l'efficacité et l'efficacité des méthodes de financement proposées ainsi que l'adéquation du champ du service universel aux besoins des usagers.

Les associations d'élus locaux se réjouissent également de l'orientation des débats intervenus récemment au sein du Parlement européen et du Conseil des ministres. Les échanges entre les députés européens et ceux ayant réuni les représentants des vingt-sept Etats membres semblent indiquer qu'un report de l'ouverture totale à la concurrence est envisagé, afin d'obtenir des garanties plus solides quant à la pérennité et au financement du service universel. Les associations d'élus espèrent que le vote de la commission transports du Parlement européen, le 18 juin prochain, ira dans ce sens.

Les services postaux, de part leur maillage territorial, constituent un service public essentiel pour la vitalité des territoires et un véritable vecteur de cohésion sociale. Ils participent à l'animation des territoires, au dynamisme et à la qualité de l'offre de services publics et bénéficient d'un fort attachement des citoyens. Aussi, il est impératif d'en assurer le maintien sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les zones rurales éloignées et les quartiers urbains sensibles.

Le rôle crucial des services postaux justifie de prendre le temps de mieux considérer les conséquences et les moyens de l'ouverture totale à la concurrence. Aussi, la Maison européenne des pouvoirs locaux français réitère son attachement à la réalisation d'une étude d'impact nationale avant l'ouverture totale du marché postal.

### **Contacts Presse :**

**AMF**

Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59

**ADF**

Valérie BONNET  
Tél. 01 45 49 60 43

**AMGVF**

Sarah ABRIC  
Tél. 01 44 39 34 64

**FMVM**

Nicole GIBOURDEL  
Tél. 01 45 44 99 61

**APVF**

Matthieu DENIS  
Tél. 01 45 44 63 99